

# PotMat'Infos

L'actualité de La Poterie-Mathieu



*La mairie et la salle des fêtes aux couleurs des fêtes de fin d'année.*

## Édito

Le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année qui ne s'annonce pas beaucoup plus réjouissante que la précédente, sur un point de vue sanitaire d'une part, et politique de l'autre. Les contaminations galopantes du variant Omicron, nous obligent à toujours faire plus attention, à respecter les gestes barrières, mais surtout à nous respecter les uns et les autres afin de limiter la propagation. Sur un plan politique, nous sommes confrontés à 2 week-ends de votes les 10 et 24 avril pour les présidentielles, les 12 et 19 juin pour les législatives. Vos votes peuvent changer les choses, alors nous vous espérons nombreux dans les bureaux.

Bonne et heureuse année à tous.

Gilles Sébire, Maire

### Mairie

Route départementale 810 - 27560 LA POTERIE MATHIEU

Téléphone : 02.32.57.97.72- Courriel : [m.la-poterie-mathieu@laposte.net](mailto:m.la-poterie-mathieu@laposte.net)

Ouverture le mardi de 17h à 19h et le samedi de 11h à 12h

<https://www.lapoteriemathieu.net/>

# Les grandes lignes

Si vous souhaitez voir l'actualité ou les comptes rendus du conseil municipal, ils sont disponibles sur le site de la Poterie-Mathieu : <https://www.lapoteriemathieu.net/mairie/>

## **SIGNALISATION SUR LA COMMUNE**

Une nouvelle signalétique permettant de faire ralentir les véhicules sur notre commune a été réalisée : en plus de la limitation à 50Km/h sur la Heuterie (permettant à nos enfants d'être en sécurité sur ce point d'arrêt), une sécurisation a été réalisée derrière la mairie (rue de la Haute Voie) jusqu'à la fin de la rue de la Belle Epine en posant une limitation à 50 Km/h et des coussins berlinois ont été installés rue de la Belle Epine avec une limitation à 30 Km/h. Enfin, des radars pédagogiques seront installés prochainement sur l'axe Pont-Audemer/Lieurey et Lieurey/Saint-Georges-du-Vièvre.



## **SALLE DES FETES**

Le règlement intérieur de la mise à disposition de la salle des fêtes a été approuvé lors du conseil municipal du 5 octobre. Afin de faciliter les démarches de paiement, il sera désormais possible de régler la location par carte bancaire. Pour rappel, la location est proposée à 190 € le week-end (habitants de la commune) et le coût de l'électricité est de 0.16 € le kWh.

## **FIBRE SUR NOTRE COMMUNE**

On l'attendait !! La fibre est là. Pour 90 logements de la commune, la fibre est disponible. Pour savoir si vous êtes éligibles, rendez-vous sur le site <https://www.eurenormandienumerique.fr/>

## **NOËL DES ENFANTS**

Un bon cadeau de 20 € pour les enfants de la Poterie-Mathieu (jusqu'à 11 ans inclus) a été renouvelé cette année.

## **COLIS POUR NOS AÎNÉS**

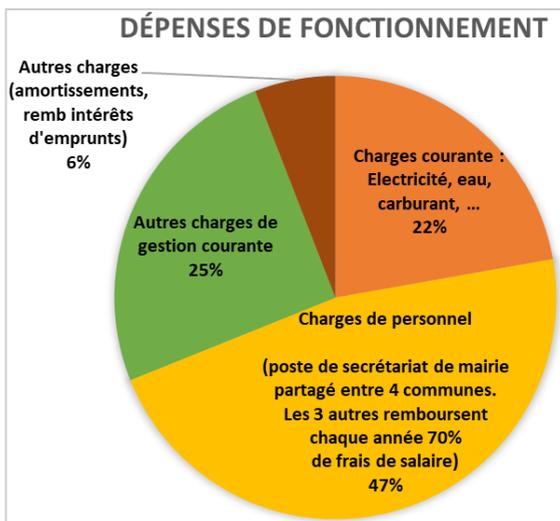
Compte tenu du contexte sanitaire incertain, le conseil municipal a préféré, encore cette année, de renouveler le panier garni à la place du repas convivial qui permet de réunir les personnes de plus de 60 ans de la commune. Ce choix n'a pas été facile à prendre mais la santé des habitants passe avant tout !

# Bilan chiffré 2021

## FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

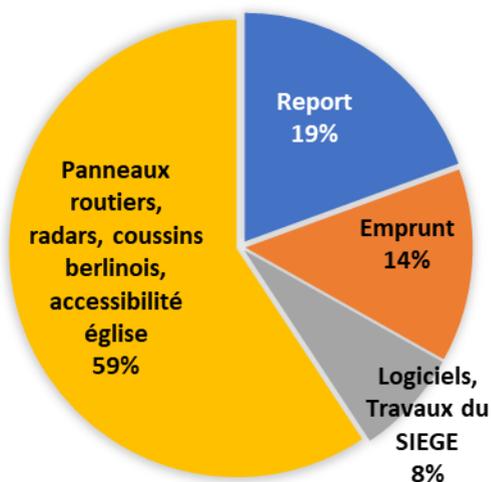
*Soit des dépenses de fonctionnement de près de 123 000 € et des recettes pour 59 500 €.*

Les recettes de fonctionnement se composent essentiellement du report de fonctionnement (45%), des impôts et taxes (11%), de la dotation de l'Etat (22%), de la location de salle et loyers (6%), et du remboursement des frais de secrétariat des 3 autres communes (16%).



## INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



*Soit des dépenses d'investissement d'un montant de près de 44 000 €.*

Les recettes d'investissement proviennent de la récupération de la TVA, de l'affectation (somme prise du budget de fonctionnement) pour 60 %, de l'amortissement pour 13 % et d'une subvention départementale (acquisition de panneaux et de radars pédagogiques) pour 27 %.

# La Poterie en photos



**La foire à tout**  
Le dimanche 11 juillet 2021



**La fête de la Saint Louis**  
Le samedi 21 août 2021



**Le loto à la Poterie-Mathieu**  
Le dimanche 7 novembre 2021



**Commémoration**  
**avec Saint Siméon et la Noé Poulain**  
Le jeudi 11 novembre 2021



## Élagage et entretien des haies :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain du voisin ou sur les routes afin d'éviter tout accident faute de visibilité. Merci donc de faire le nécessaire !

### À vos agendas

(sous réserve)

- Foire à tout  
(juillet)
- Fête de la Saint Louis  
(août)

PotMat'Infos

Bulletin d'informations municipales de La Poterie-Mathieu

Tirage 150 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Poterie-Mathieu - RD 810 - 27560 La Poterie-Mathieu

Imprimeur : par nos soins

Directeur de la publication : Gilles SÉBIRE

Responsable de la rédaction et mise en page : Aurélia MONLOUIS-BRÉVAL

Prix de vente : gratuit- Dépôt légal : 01/2022

Date de parution : janvier 2022 - N° ISSN : en cours

© : Mairie de La Poterie-Mathieu